



Troisième trimestre de 2020
États financiers consolidés résumés et
notes complémentaires
NON AUDITÉS INTERMÉDIAIRES
Le 9 novembre 2020

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2020	31 décembre 2019
ACTIF		
Courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 790 \$	2 090 \$
Placements à court terme	3 985	3 799
Total de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme	7 775	5 889
Liquidités soumises à restrictions	86	157
Créances clients	518	926
Stocks de carburant aviation	62	102
Rechanges et fournitures	129	110
Charges payées d'avance et autres actifs courants	173	332
Total de l'actif courant	8 743	7 516
Placements, dépôts et autres actifs	695	936
Immobilisations corporelles note 5	12 170	12 834
Actifs au titre des régimes de retraite	2 541	2 064
Impôts sur le résultat différés	23	134
Immobilisations incorporelles	1 114	1 002
Goodwill	3 273	3 273
Total de l'actif	28 559 \$	27 759 \$
PASSIF		
Courant		
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 237 \$	2 456 \$
Produits passages perçus d'avance	2 322	2 939
Produits différés d'Aéropian et autres produits différés	676	1 162
Partie courante de la dette à long terme et des obligations locatives note 6	2 001	1 218
Total du passif courant	7 236	7 775
Dette à long terme et obligations locatives note 6	11 161	8 024
Produits différés d'Aéropian et autres produits différés	3 857	3 136
Passif au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	3 061	2 930
Provisions liées à la maintenance	1 020	1 240
Autres passifs non courants note 6	436	181
Impôts sur le résultat différés	73	73
Total du passif	26 844 \$	23 359 \$
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES		
Capital-actions note 8	1 335	785
Surplus d'apport	97	83
Cumul des autres éléments du résultat global	(63)	25
Résultats non distribués	346	3 507
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	1 715	4 400
Total du passif et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	28 559 \$	27 759 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation					
Passages	note 12	507 \$	5 141 \$	3 907 \$	13 257 \$
Fret	note 12	216	177	634	531
Autres		34	212	465	914
Total des produits		757	5 530	5 006	14 702
Charges d'exploitation					
Carburant aviation		175	1 220	1 135	3 334
Salaires et charges sociales		475	788	1 735	2 368
Charges liées aux transporteurs régionaux, compte non tenu du carburant		198	501	841	1 451
Dotation aux amortissements	note 5	423	516	1 414	1 466
Maintenance avions	note 3	45	254	496	754
Redevances aéroportuaires et de navigation		97	284	438	760
Frais de vente et de distribution		30	248	226	680
Coûts liés à la portion terrestre des forfaits		5	86	236	496
Restauration et services à bord		26	125	146	340
Communications et technologies de l'information		66	96	292	288
Éléments particuliers	note 4	(192)	-	44	-
Autres		194	456	776	1 260
Total des charges d'exploitation		1 542	4 574	7 779	13 197
Bénéfice (perte) d'exploitation		(785)	956	(2 773)	1 505
Produits (charges) autres que d'exploitation					
Profit (perte) de change		88	27	(381)	407
Produits d'intérêts		32	44	106	123
Charges d'intérêts	note 6	(196)	(129)	(474)	(393)
Intérêts incorporés		6	9	20	26
Coût financier net au titre des avantages du personnel		(6)	(10)	(26)	(29)
Profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	note 11	46	4	(28)	18
Autres		(6)	(23)	(22)	(54)
Total des produits (charges) autres que d'exploitation		(36)	(78)	(805)	98
Bénéfice (perte) avant impôts sur le résultat		(821)	878	(3 578)	1 603
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	note 7	136	(242)	92	(279)
Bénéfice net (perte nette) de la période		(685) \$	636 \$	(3 486) \$	1 324 \$
Bénéfice net (perte nette) par action	note 9				
Bénéfice (perte) par action – résultat de base		(2,31) \$	2,38 \$	(12,58) \$	4,93 \$
Bénéfice (perte) par action – résultat dilué		(2,31) \$	2,35 \$	(12,58) \$	4,86 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Résultat global				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(685) \$	636 \$	(3 486) \$	1 324 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge d'impôts :				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	note 7	365	121	444
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	note 7	(12)	(1)	(88)
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	notes 7 et 11	-	4	-
Total du résultat global	(332) \$	760 \$	(3 130) \$	998 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires
1 ^{er} janvier 2019	798 \$	75 \$	- \$	2 404 \$	3 277 \$
Bénéfice net (perte nette)	-	-	-	1 324	1 324
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	(345)	(345)
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	-	-	19	-	19
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	-	-	-	-	-
Total du résultat global	-	-	19	979	998
Rémunération fondée sur des actions	-	10	-	-	10
Actions émises	12	(4)	-	-	8
Actions rachetées et annulées dans le cadre d'une offre de rachat	(19)	-	-	(231)	(250)
30 septembre 2019	791 \$	81 \$	19 \$	3 152 \$	4 043 \$
1 ^{er} janvier 2020	785 \$	83 \$	25 \$	3 507 \$	4 400 \$
Bénéfice net (perte nette)	-	-	-	(3 486)	(3 486)
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel	-	-	-	444	444
Réévaluations des placements en instruments de capitaux propres	-	-	(88)	-	(88)
Total du résultat global	-	-	(88)	(3 042)	(3 130)
Rémunération fondée sur des actions	-	14	-	-	14
Actions émises, montant net (note 8)	558	-	-	-	558
Actions rachetées et annulées dans le cadre d'une offre de rachat	(8)	-	-	(119)	(127)
30 septembre 2020	1 335 \$	97 \$	(63) \$	346 \$	1 715 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Non audité (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes				
Exploitation				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(685) \$	636 \$	(3 486) \$	1 324 \$
Ajustements au titre du rapprochement avec les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation				
Impôts sur le résultat différés	(140)	149	(58)	156
Dotation aux amortissements	423	516	1 414	1 466
Profit (perte) de change	(112)	6	361	(303)
Produit des ententes sur cartes note 13	-	-	-	1 212
Produit du paiement anticipé de milles Aéroplan note 13	-	-	-	400
Déficit de la capitalisation des régimes d'avantages du personnel sur la charge de ces régimes	49	52	222	160
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur note 11	(46)	10	28	(32)
Variation des provisions au titre de la maintenance	(78)	38	9	119
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	286	(578)	(362)	544
Éléments particuliers note 4	(3)	-	327	-
Autres	20	5	(12)	(11)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(286)	834	(1 557)	5 035
Financement				
Produits des emprunts note 6	1 114	-	6 008	-
Réduction de la dette à long terme et des obligations locatives	(1 433)	(276)	(2 211)	(808)
Actions achetées pour être annulées note 8	-	(94)	(132)	(248)
Émission d'actions note 8	-	5	554	8
Commissions	(13)	-	(75)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(332)	(365)	4 144	(1 048)
Investissement				
Placements à court terme et à long terme	(368)	197	(72)	(322)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(282)	(301)	(867)	(1 774)
Produit de la vente d'actifs	2	3	6	6
Acquisition d'Aéroplan note 13	-	-	-	(517)
Participation dans Chorus note 14	-	-	-	(97)
Autres	4	11	41	62
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(644)	(90)	(892)	(2 642)
Effet du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(37)	6	5	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 299)	385	1 700	1 346
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	5 089	1 591	2 090	630
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	3 790 \$	1 976 \$	3 790 \$	1 976 \$
Paielements d'intérêts en trésorerie note 6	121 \$	115 \$	365 \$	370 \$
Paielements (recouvrements) d'impôts sur le résultat en trésorerie	(88) \$	17 \$	3 \$	46 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes complémentaires des états financiers consolidés résumés intermédiaires (non audités)
(en dollars canadiens, sauf indication du contraire)

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés résumés non audités intermédiaires ci-joints (les « états financiers ») sont ceux d'Air Canada (la « Société »). Le terme « Société » s'entend, selon le contexte, d'Air Canada et d'une ou de plusieurs de ses filiales, y compris ses principales filiales actives lui appartenant en propre, Société en commandite Touram, qui exerce ses activités sous la dénomination Vacances Air Canada^{MD} (« Vacances Air Canada »), Air Canada Rouge S.E.C., qui exerce ses activités sous la dénomination Air Canada Rouge^{MD} (« Air Canada Rouge ») et Aéroplan inc. (« Aéroplan »).

Air Canada est constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Son siège social est situé au 7373, boulevard Côte-Vertu Ouest (Saint-Laurent), au Québec.

Air Canada, tout comme le reste de l'industrie mondiale du transport aérien, fait face à une chute prononcée et abrupte du trafic et à une baisse correspondante de ses revenus en raison de l'épidémie de coronavirus (« COVID-19 ») et des restrictions de déplacements imposées dans de nombreux pays, en particulier le Canada et les États-Unis. Les effets de la pandémie de COVID-19 ont commencé à se faire sentir sur le trafic et les ventes au début de mars 2020. Ces effets comprennent une baisse considérable des résultats et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. La demande de voyages demeure très difficile à déterminer étant donné l'évolution des restrictions imposées par les gouvernements dans le monde et de la sévérité de ces restrictions au Canada; ces restrictions et les inquiétudes au sujet des déplacements liées au virus de la COVID-19 ainsi que les préoccupations et les attentes des voyageurs quant aux précautions à prendre comme la distanciation physique compriment sensiblement la demande. Air Canada n'est pas en mesure de prévoir toutes les répercussions ni le moment où la situation s'améliorera. La Société suit de très près la situation et prendra les mesures qui s'imposent en fonction de l'évolution de l'impact de la pandémie de COVID-19, ce qui dépendra d'un certain nombre de facteurs, dont l'expansion du virus, les mesures prises par les gouvernements, la réaction des voyageurs et le moment de la reprise des voyages internationaux et d'affaires qui sont d'importants segments du marché d'Air Canada, dont aucun ne peut être prédit avec certitude. Se reporter à la note 11 pour obtenir de plus amples informations sur les activités de financement et les autres mesures prises en réponse à la crise de la COVID-19. Se reporter à la note 3 pour certaines précisions relatives aux jugements et estimations comptables critiques, qui ont été mis à jour pour rendre compte de l'incidence actuellement connue de la pandémie de COVID-19.

La Société connaît généralement une hausse de la demande aux deuxième et troisième trimestres de l'année civile, et une demande réduite aux premier et quatrième trimestres. Ces variations cycliques de la demande ont essentiellement été la conséquence d'un nombre plus élevé de voyageurs d'agrément qui privilégient les mois du printemps et de l'été pour leurs déplacements. Toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, le cycle saisonnier normal ne se produit pas et ses variations ne seront pas prononcées en 2020, étant donné la forte régression de la demande; certains postes de produits et de charges et certains postes de l'état de la situation financière directement liés aux ventes et aux activités d'exploitation sont et seront lourdement touchés par la chute du trafic. Depuis la mi-mars, la capacité a été considérablement réduite comparativement à 2019 et devrait continuer de se situer à des niveaux considérablement réduits pour le reste de 2020 et au-delà. La Société continue d'ajuster de manière dynamique la capacité selon le besoin. La structure de coûts de la Société comporte des coûts fixes substantiels qui ne varient pas de façon notable en fonction de la demande passagers à court terme.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Société établit ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR »), tels qu'ils sont définis dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* (le « Manuel de CPA Canada »), qui intègre les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été établis conformément aux IFRS applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Conformément aux PCGR, les présents états financiers ne contiennent pas toutes les informations financières que doivent contenir les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Selon l'opinion de la direction, les présents états financiers rendent compte de tous les ajustements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats de la période intermédiaire présentée.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers pour publication le 8 novembre 2020.

Les présents états financiers ont été établis en fonction des méthodes comptables présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2019, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers adoptés pour l'exercice considéré. Les charges de carburant aviation liées aux activités des transporteurs régionaux, qui étaient auparavant prises en compte dans le poste « Charges liées aux transporteurs régionaux », sont désormais présentées dans le poste « Carburant aviation » du compte consolidé de résultat. Ce reclassement se traduit par une meilleure présentation du coût total du carburant associé aux activités de la Société.

Subventions gouvernementales

La Société comptabilise les subventions gouvernementales quand elle a l'assurance raisonnable qu'elle réunit les critères d'admissibilité à ces subventions et que ces dernières seront reçues. Les subventions gouvernementales à recevoir sont comptabilisées dans les créances clients à l'état consolidé de la situation financière. La Société comptabilise les subventions gouvernementales dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle sont inscrites les charges que la subvention est censée compenser. Lorsqu'une subvention gouvernementale devient exigible à titre de compensation de charges engagées à des périodes précédentes, elle est comptabilisée dans le résultat net de la période au cours de laquelle elle devient exigible.

3. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les estimations et les jugements importants qui ont été énoncés font l'objet d'un examen continu. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2019, qui a été mise à jour par les informations présentées ci-dessous pour rendre compte des répercussions actuellement connues de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne cessent d'évoluer.

Goodwill

Une évaluation du goodwill a été effectuée à la clôture de la période en raison de la pandémie actuelle de COVID-19. Les résultats de l'évaluation indiquent une capitalisation boursière supérieure à la valeur comptable de l'actif net de la Société; aucune perte de valeur n'a donc été comptabilisée.

Points à considérer relativement à la perte de valeur des actifs non courants

Une évaluation de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Société comparativement à leur valeur comptable a été effectuée à partir des projections de flux de trésorerie révisées à la lumière de l'actuelle pandémie de COVID-19. La valeur recouvrable des UGT a été évaluée à partir de la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. Le modèle de flux de trésorerie actualisés représenterait une évaluation de la juste valeur de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs d'IFRS 13. Les flux de trésorerie correspondent aux projections les plus plausibles de la direction étant donné les conditions actuelles et prévues du marché sur une période de cinq ans. Ces projections sont toutefois par nature incertaines en raison des effets récents et en constante évolution de la pandémie de COVID-19. Il est possible qu'à long terme, ces projections ne se concrétisent pas si la demande passagers est inférieure aux niveaux projetés et si les restrictions de voyage persistent et que leur durée et leurs conséquences sont plus importantes que ce qui est actuellement prévu. La valeur recouvrable des deux unités génératrices de trésorerie demeure supérieure à leur valeur comptable. Des variations raisonnablement possibles des projections ont été prises en compte dans le cadre de cette évaluation, mais elles n'indiquent pas que les valeurs comptables seront supérieures aux valeurs recouvrables.

Les principales hypothèses utilisées reposent sur l'application d'un taux d'actualisation de 9,2 % aux projections de flux de trésorerie découlant d'hypothèses liées aux participants du marché relatives au coût moyen pondéré du capital de la Société ajusté pour tenir compte des impôts et des risques spécifiques associés à l'unité génératrice de trésorerie testée. Les projections des flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans prévoient une augmentation de 2,5 % qui correspond à l'hypothèse de croissance à long terme du secteur du transport aérien compte tenu de divers facteurs, comme les projets de la Société concernant son parc aérien et les hypothèses relatives à la croissance du secteur.

La pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie évoluent sans cesse de manière imprévisible et présentent de nombreuses variables et éventualités à prendre en compte à des fins de modélisation. Lors des périodes futures, les effets de la pandémie pourraient avoir des répercussions importantes sur les produits prévus de la Société et la valeur recouvrable des UGT.

Une évaluation de la dépréciation des appareils qui seront retirés de façon permanente du parc aérien a été effectuée séparément de l'évaluation des UGT de la Société et a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur de 295 M\$ dans les éléments particuliers au deuxième trimestre de 2020, comme l'indique la note 4.

Impôts sur le résultat

À compter du deuxième trimestre de 2020, les actifs d'impôts sur le résultat différés liés aux pertes fiscales non utilisées et d'autres différences temporaires déductibles n'ont pas été comptabilisés. La direction a évalué les indications positives et négatives disponibles afin d'estimer si un bénéfice imposable suffisant pourra être dégagé pour permettre l'utilisation des actifs d'impôts différés existants. Comme il est décrit à la note 1, en raison de la pandémie de COVID-19, il existe un grand nombre d'indications négatives liées aux pertes subies durant l'exercice en cours et le moment où la situation s'améliorera est incertain. Ces indications négatives l'emportant actuellement sur les indications positives historiques, les actifs nets d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés. Des actifs d'impôts différés n'ont été comptabilisés que dans la mesure où l'on s'attend à ce que les différences temporaires imposables se résorbent et génèrent un bénéfice imposable auquel les actifs d'impôts différés pourront être appliqués. Les déductions d'impôt sur le résultat futures sous-jacentes aux actifs d'impôts différés restent disponibles pour être utilisées à l'avenir afin de réduire le bénéfice imposable. Se reporter à la note 7.

Provisions liées à la maintenance

La comptabilisation de provisions liées à la maintenance relativement aux modalités de restitution prévues dans les contrats de location avions exige que la direction fasse des estimations des coûts futurs associés aux travaux de maintenance nécessaires en vertu des modalités de restitution prévues dans les contrats de location et des estimations de l'état futur prévu de l'appareil à la fin du bail. Ces estimations tiennent compte du coût actuel de ces travaux de maintenance, des estimations de l'inflation à propos de ces coûts ainsi que d'hypothèses concernant l'utilisation de l'appareil concerné. Toute différence entre le coût de maintenance réellement engagé à la fin du bail et le montant de la provision est comptabilisée dans la charge de maintenance avions pour la période.

Au troisième trimestre de 2020 et à la suite des modifications apportées aux estimations des coûts en prévision de la restitution de ces appareils aux bailleurs à la fin des baux, un ajustement favorable de la charge de maintenance avions de 72 M\$ a été comptabilisé. Cet ajustement est principalement attribuable aux appareils A320 d'Airbus et aux appareils des transporteurs régionaux. Ces contrats de location avions expirent selon leurs modalités et ne sont pas visés par les mises hors service anticipées dont il est question à la note 4. Les coûts associés aux modalités contractuelles de restitution des prochains appareils loués à restituer ont été influencés favorablement par la réduction des vols depuis les derniers travaux de maintenance et projetés jusqu'aux dates d'expiration des baux en raison de la pandémie de COVID-19.

4. ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Sont qualifiés de particuliers les éléments qui, de l'avis de la direction, doivent être présentés séparément du fait de leur taille ou de leur incidence pour permettre une pleine compréhension de la performance financière de la Société.

Les éléments particuliers comptabilisés dans les charges d'exploitation sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Pertes de valeur	(3) \$	- \$	327 \$	- \$
Provisions pour réduction de l'effectif	-	-	112	-
Subvention salariale d'urgence du Canada, montant net	(189)	-	(391)	-
Autres	-	-	(4)	-
Éléments particuliers	(192) \$	- \$	44 \$	- \$

Pertes de valeur

En raison des réductions de capacité liées aux effets de la pandémie de COVID-19, Air Canada accélère le retrait de son parc aérien de 79 appareils plus anciens, soit des 767 de Boeing, des A319 d'Airbus et des E190 d'Embraer. Ces appareils seront mis hors service de façon permanente et retirés des unités génératrices de trésorerie afin d'évaluer la présence éventuelle de pertes de valeur. Un modèle fondé sur la juste valeur diminuée du coût de la mise hors service reposant sur des données d'entrée de niveau 3 a servi pour évaluer la dépréciation. La valeur recouvrable des appareils détenus par la Société est égale aux produits attendus de la cession, ce qui correspond aux meilleures estimations de la direction fondées, entre autres, sur des données d'entrée provenant de guides d'évaluation publiés ajustées pour tenir compte des meilleures estimations de la direction concernant la conjoncture actuelle. La valeur recouvrable des appareils loués a été déterminée comme étant l'obligation nette estimée pour régler les contrats de location composée des paiements de loyers contractuels futurs et des coûts de restitution à la fin du bail.

Une perte de valeur sans incidence sur la trésorerie de 295 M\$ a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2020 pour rendre compte de la baisse de la valeur des actifs au titre du droit d'utilisation des appareils loués et de la baisse de la valeur comptable des appareils détenus par la Société pour la ramener au produit de la cession. Des changements dans les estimations concernant le produit de la cession attendue pourraient donner lieu à des ajustements de la perte de valeur à des périodes ultérieures.

La Société a aussi comptabilisé une perte de valeur de 32 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 relativement à des coûts engagés pour le développement d'immobilisations incorporelles d'ordre technologique qui avaient été incorporés et qui sont à présent annulés.

Provisions pour réduction de l'effectif

En raison de l'épidémie de COVID-19, Air Canada a entrepris de réduire son effectif d'environ 20 000 employés au deuxième trimestre de 2020, soit plus de la moitié de son personnel, au moyen de mises à pied, de cessations d'emploi, de retraites anticipées et de congés spéciaux. Une provision pour réduction de l'effectif de 76 M\$ a été comptabilisée relativement à ces mesures. Les paiements effectués jusqu'à la clôture du troisième trimestre ont totalisé 21 M\$, l'obligation restante s'établissant à 55 M\$ au 30 septembre 2020. La provision comprend les coûts estimés des avis de cessation d'emploi et des indemnités de licenciement estimées prévues dans les conventions collectives de la Société et le *Code canadien du travail*, dont le montant pourrait être ajusté selon le nombre des employés mis à pied et la période pendant laquelle ils le demeurent. De plus, des indemnités de licenciement et des mesures de réduction de 36 M\$ ont été comptabilisées relativement aux obligations au titre des prestations de retraite et des avantages du personnel.

**Subvention salariale d'urgence du Canada**

En avril 2020, le gouvernement du Canada a annoncé le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »), une aide aux employeurs pour maintenir ou rétablir au registre de paie leurs employés en poste au Canada et atténuer les difficultés découlant de la pandémie de COVID-19.

Air Canada a déterminé qu'elle remplissait les critères d'admissibilité à titre d'employeur et a demandé la SSUC avec effet rétroactif au 15 mars 2020. La Société a comptabilisé un montant brut total en vertu du programme de SSUC de 197 M\$ au troisième trimestre de 2020 (492 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020). Des paiements en trésorerie de 260 M\$ ont été versés au troisième trimestre de 2020 (440 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020). En juillet 2020, le programme a été modifié et prolongé jusqu'en décembre 2020 et, en septembre, le gouvernement du Canada a annoncé une prolongation supplémentaire du programme de subvention salariale jusqu'à juin 2021. Air Canada entend continuer à participer au programme de SSUC, sous réserve de satisfaction des exigences d'admissibilité. Le montant de la SSUC est comptabilisé dans les éléments particuliers, déduction faite du coût au titre des employés inactifs qui étaient admissibles à la subvention salariale en vertu du programme. Aucune condition non remplie ou autre éventualité n'est liée au programme actuel de SSUC.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2020			31 décembre 2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles détenues						
Matériel volant et équipement de vol	13 570 \$	5 385 \$	8 185 \$	12 920 \$	4 616 \$	8 304 \$
Immeubles et améliorations locatives	1 028	541	487	923	501	422
Équipement de services au sol et autres équipements	659	427	232	640	395	245
Dépôts d'acquisition et immobilisations en cours de développement	795	-	795	1 041	-	1 041
Immobilisations corporelles détenues	16 052 \$	6 353 \$	9 699 \$	15 524 \$	5 512 \$	10 012 \$
Appareils d'Air Canada	5 187 \$	3 780 \$	1 407 \$	5 055 \$	3 282 \$	1 773 \$
Appareils des transporteurs régionaux	1 941	1 207	734	1 893	1 135	758
Terrains et bâtiments	507	177	330	447	156	291
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 635 \$	5 164 \$	2 471 \$	7 395 \$	4 573 \$	2 822 \$
Immobilisations corporelles	23 687 \$	11 517 \$	12 170 \$	22 919 \$	10 085 \$	12 834 \$

Trois nouveaux appareils A220 d'Airbus ont été ajoutés aux appareils détenus au troisième trimestre 2020 (neuf nouveaux appareils A220 d'Airbus pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020).

Comme il est indiqué à la note 4, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, une perte de valeur de 295 M\$ a été comptabilisée dans les éléments particuliers relativement au retrait accéléré de 79 appareils plus anciens et d'équipements accessoires du parc d'Air Canada et est incluse dans l'amortissement cumulé dans le tableau ci-dessus.

Le tableau qui suit présente la ventilation de la dotation aux amortissements comptabilisée dans le compte consolidé de résultat.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Matériel volant et équipement de vol	201 \$	252 \$	672 \$	715 \$
Immeubles et améliorations locatives	13	12	40	35
Équipement de services au sol et autres équipements	12	10	35	28
Immobilisations corporelles détenues	226	274	747	778
Appareils d'Air Canada	108	143	389	402
Appareils des transporteurs régionaux	43	45	131	134
Terrains et bâtiments	7	6	23	18
Actifs au titre de droits d'utilisation	158	194	543	554
Immobilisations corporelles	384	468	1 290	1 332
Rechanges et fournitures	14	25	47	69
Immobilisations incorporelles	25	23	77	65
Dotation aux amortissements	423 \$	516 \$	1 414 \$	1 466 \$

6. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS LOCATIVES

	Échéance finale	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	30 septembre 2020 (en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2019 (en millions de dollars canadiens)
Financement d'appareils (a)				
Financement en dollars US à taux fixe	2021 – 2030	4,85	4 017 \$	3 200 \$
Financement en dollars US à taux variable	2026 – 2027	2,13	517	544
Financement en dollars CA à taux fixe	2026 – 2030	3,78	246	259
Financement en dollars CA à taux variable	2021 – 2032	3,15	1 024	264
Financement en yens à taux fixe	2027	1,84	148	141
Financement en yens à taux variable	2027	3,00	5	8
Billets convertibles (b)	2025	4,00	696	-
Billets garantis prioritaires – en dollars CA (c)	2023 – 2024	8,18	1 040	200
Billets non garantis prioritaires – en dollars US	2021	7,75	533	520
Autre financement garanti – en dollars US (d)	2023	1,90	1 554	737
Autre financement garanti – en dollars CA (d)	2022	2,81	199	-
Dettes à long terme		4,41	9 979	5 873
Obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	2020 – 2029	5,56	1 791	1 924
Appareils des transporteurs régionaux	2023 – 2035	6,73	1 139	1 149
Terrains et bâtiments	2020 – 2078	5,26	428	386
Obligations locatives		5,92	3 358	3 459
Dettes totales et obligations locatives		4,79	13 337	9 332
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes			(175)	(90)
Partie courante – dette à long terme			(1 443)	(587)
Partie courante – appareils d'Air Canada			(342)	(418)
Partie courante – appareils des transporteurs régionaux			(189)	(185)
Partie courante – terrains et bâtiments			(27)	(28)
Dettes à long terme et obligations locatives			11 161 \$	8 024 \$

Le tableau ci-dessus présente les modalités des instruments dont il est fait mention à la note 10 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice 2019 ainsi que les modalités des instruments conclus au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 décrits ci-dessous.

a) En septembre 2020, Air Canada a conclu un placement privé de deux tranches de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel, dont le produit a servi à acheter des billets garantis par nantissement du matériel émis par Air Canada et garantis par trois appareils 787-9 de Boeing, trois appareils 777-300ER de Boeing, un appareil 777-200LR de Boeing et neuf appareils A321-200 de Boeing. Les deux tranches de certificats ont une valeur nominale globale combinée de 553 M\$ US (740 M\$) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,73 %. Le placement privé est composé de certificats de catégorie A et de certificats de catégorie B. Les certificats de catégorie A, d'un montant total de 453 M\$ US (606 M\$), sont assortis d'un taux d'intérêt de 5,25 % par année et leur date de distribution finale est censée être le 1^{er} avril 2029. Les certificats de catégorie B, d'un montant total de 100 M\$ US (134 M\$), sont assortis d'un taux d'intérêt de 9,00 % par année et leur date de distribution finale est censée être le 1^{er} octobre 2025. Air Canada a utilisé le produit de ce financement ainsi que des liquidités disponibles pour rembourser intégralement le prêt à terme de 600 M\$ US (803 M\$) à échéance de 364 jours initialement mis en place en avril 2020.

En septembre 2020, Air Canada a conclu une facilité garantie engagée d'un montant total de 788 M\$ pour financer l'achat des 18 premiers appareils A220 d'Airbus. Comme les appareils sont financés aux termes de cette nouvelle facilité en dollars canadiens, l'accord de financement relais de 788 M\$ mis en place en avril 2020 sera remboursé simultanément. Au 30 septembre 2020, neuf appareils A220 d'Airbus étaient financés en vertu de cette facilité et le montant correspondant de l'accord de financement relais avait été remboursé. Toute somme impayée visée par l'accord de financement relais sera remboursée à la suite du financement du 18^e appareil A220 d'Airbus prévu au premier trimestre de 2021. La facilité garantie est d'une durée de 12 ans à compter de la livraison de chaque appareil et est assortie d'un taux d'intérêt variable fondé sur le taux CDOR, ce qui équivaut à un taux d'intérêt d'environ 2,39 % selon les taux CDOR actuels.

En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement privé d'une tranche de certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel de catégorie C d'une valeur nominale globale d'environ 316 M\$ US, vendus à 95,002 % de la valeur nominale pour un montant net de 392 M\$. La tranche de catégorie C est de rang inférieur aux certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel, série 2015-1, série 2015-2 et série 2017-1 déjà émis; elle est garantie par des charges sur les 27 avions financés au moyen de ces séries déjà émises. Les certificats de fiducie bonifiés portant sur du matériel de catégorie C sont assortis d'un taux d'intérêt de 10,500 % par année et leur date de distribution finale est censée être le 15 juillet 2026.

b) En juin 2020, Air Canada a conclu un placement de billets non garantis convertibles (les « billets convertibles ») de 748 M\$ US (1 011 M\$), qui lui a rapporté un montant net de 986 M\$. Les billets convertibles portent intérêt au taux annuel de 4,000 % payable semestriellement à terme échu et arriveront à échéance le 1^{er} juillet 2025, à moins d'être rachetés, remboursés ou convertis plus tôt. Initialement, une tranche de capital de 1 000 \$ US de billets convertibles donnera droit à 65,1337 actions, ce qui correspond à un prix de conversion initial d'environ 15,35 \$ US l'action. Les billets convertibles peuvent être convertis, au gré de la Société, en trésorerie ou en actions à droit de vote variable de catégorie A et/ou en actions à droit de vote de catégorie B de la Société ou en une combinaison de ce qui précède.

Le choix de la Société d'octroyer de la trésorerie ou une combinaison de trésorerie et d'actions à la date de conversion au lieu d'actions (selon les valeurs de conversion quotidiennes affichées pendant 40 jours de bourse consécutifs) donne lieu à un passif financier dérivé intégré évalué séparément à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsqu'il est comptabilisé pour la première fois, ce passif financier dérivé est évalué à la juste valeur et la valeur comptable des billets sous-jacents correspond à la différence entre ce montant et le produit de l'émission. Par la suite, la Société évalue le passif financier dérivé à la juste valeur à chaque date de clôture, comptabilisant les variations de la juste valeur dans le profit (la perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le compte de résultat, et elle ajoute la valeur comptable des billets sous-jacents à leur valeur nominale selon la méthode des intérêts effectifs, ce qui se traduit par un taux d'intérêt effectif de 10,76 %. La juste valeur du dérivé intégré à la première comptabilisation était de 320 M\$ et elle est comptabilisée dans les autres passifs à long terme. Au 30 septembre 2020, la juste valeur correspondait à 314 M\$ et la Société a comptabilisé un gain latent de 47 M\$ au troisième trimestre (gain latent de 6 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020). Se reporter à la note 11.

c) En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement privé de 840 M\$ en capital de billets garantis de deuxième rang à 9,00 % échéant en 2024 (les « billets de 2024 »), qui ont été vendus à 98 % de leur valeur nominale, pour un montant net de 812 M\$. Les billets de 2024 sont des obligations garanties d'Air Canada, assorties d'une sûreté de deuxième rang sur certains intérêts dans des biens immobiliers, l'équipement de services au sol, certains baux relatifs aux créneaux d'aéroport et aux portes d'embarquement et certaines lignes, conjointement avec les baux relatifs aux créneaux d'aéroport et aux portes d'embarquement utilisés pour ces lignes.

d) En mars 2020, Air Canada a utilisé la totalité de sa facilité de crédit renouvelable de 600 M\$ US et de sa facilité de crédit renouvelable de 200 M\$ CA (taux d'intérêt correspondant respectivement au TIOL majoré de 175 points de base et au taux des acceptations bancaires majoré de 2 %). Une description plus complète des facilités est présentée à la note 10b afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019. Les soldes de ces emprunts sont pris en compte dans le poste « Autre financement garanti » dans le tableau ci-dessus.

La Société a comptabilisé les charges d'intérêts suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Intérêts sur la dette	147 \$	72 \$	317 \$	217 \$
Intérêts sur les obligations locatives				
Appareils d'Air Canada	26	31	84	97
Appareils des transporteurs régionaux	18	21	58	63
Terrains et bâtiments	5	5	15	16
Charges d'intérêts	196 \$	129 \$	474 \$	393 \$

Le compte consolidé de résultat contient les montants suivants liés à des contrats de location qui n'ont pas été comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Contrats de location à court terme	4 \$	39 \$	29 \$	68 \$
Paievements de loyers variables non pris en compte dans les obligations locatives	8	8	22	23
Charge relative aux contrats de location (prise en compte dans les autres charges d'exploitation)	12 \$	47 \$	51 \$	91 \$

Les paiements au titre des obligations locatives ont donné lieu à des sorties de trésorerie totales de 210 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 (658 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020; 218 M\$ et 652 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019), dont 161 M\$ représentent des remboursements de capital (501 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020; 161 M\$ et 476 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019).

Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts au 30 septembre 2020 sur la dette à long terme et les obligations locatives s'établissent comme suit. Les montants en dollars US sont convertis au taux à la clôture du 30 septembre 2020 de 1,3319 \$ CA.

Capital (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
Obligations à long terme ¹⁾	93 \$	1 478 \$	666 \$	2 352 \$	1 252 \$	4 437 \$	10 278 \$
Appareils d'Air Canada	98	315	253	244	234	647	1 791
Appareils des transporteurs régionaux	57	175	171	173	145	418	1 139
Terrains et bâtiments	9	25	24	22	22	326	428
Obligations locatives	164 \$	515 \$	448 \$	439 \$	401 \$	1 391 \$	3 358 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	257 \$	1 993 \$	1 114 \$	2 791 \$	1 653 \$	5 828 \$	13 636 \$

Intérêts (en millions de dollars canadiens)	Reste de 2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
Obligations à long terme ¹⁾	113 \$	408 \$	360 \$	325 \$	236 \$	429 \$	1 871 \$
Appareils d'Air Canada	23	75	58	46	35	47	284
Appareils des transporteurs régionaux	19	65	52	40	29	92	297
Terrains et bâtiments	5	21	20	19	18	222	305
Obligations locatives	47 \$	161 \$	130 \$	105 \$	82 \$	361 \$	886 \$
Total de la dette à long terme et des obligations locatives	160 \$	569 \$	490 \$	430 \$	318 \$	790 \$	2 757 \$

1) Repose sur l'hypothèse que le solde du capital des billets convertibles n'est pas converti et comprend les intérêts estimés à payer jusqu'à l'échéance.

Les remboursements de capital pour 2021 comprennent un montant résiduel de 371 M\$ sur le financement relais obtenu en avril 2020 et, après la livraison des neuf appareils A220 d'Airbus restant à livrer, une facilité garantie est en place et elle permet à Air Canada de différer le remboursement de cet emprunt sur les 12 années suivant la date de la livraison.

La Société a des engagements visant d'autres contrats de location avions qui ne sont pas encore entrés en vigueur. Le montant total des engagements s'élève à environ 358 M\$ d'après les estimations relatives au moment de la livraison et aux loyers. La durée des contrats de location avions s'échelonne entre huit et dix ans.

Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement

Le tableau qui suit contient des informations sur la variation des passifs pour lesquels les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie				Variations sans effet sur la trésorerie			30 sept. 2020
	30 juin 2020	Emprunts	Remboursements	Commissions	Ajustements liés au change	Amortissement des commissions et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)	
Dette à long terme	10 268 \$	1 114 \$	(1 272) \$	- \$	(149) \$	18 \$	- \$	9 979 \$
Appareils d'Air Canada	1 951	-	(113)	-	(37)	-	(10)	1 791
Appareils des transporteurs régionaux	1 210	-	(43)	-	(23)	-	(5)	1 139
Terrains et bâtiments	433	-	(5)	-	-	-	-	428
Obligations locatives	3 594	-	(161)	-	(60)	-	(15)	3 358
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes	(178)	-	-	(13)	-	16	-	(175)
Total des passifs liés aux activités de financement	13 684 \$	1 114 \$	(1 433) \$	(13) \$	(209) \$	34 \$	(15) \$	13 162 \$

(en millions de dollars canadiens)	Flux de trésorerie				Variations sans effet sur la trésorerie			30 sept. 2020
	31 déc. 2019	Emprunts	Remboursements	Commissions	Ajustements liés au change	Amortissement des commissions et autres ajustements	Nouvelles obligations locatives (contrats nouveaux et renouvelés)	
Dette à long terme	5 873 \$	6 046 \$	(1 710) \$	- \$	63 \$	(293) \$	- \$	9 979 \$
Appareils d'Air Canada	1 924	-	(345)	-	50	-	162	1 791
Appareils des transporteurs régionaux	1 149	-	(137)	-	28	-	99	1 139
Terrains et bâtiments	386	-	(19)	-	-	-	61	428
Obligations locatives	3 459	-	(501)	-	78	-	322	3 358
Tranche non amortie des coûts d'émission des titres de créance et des escomptes	(90)	(38)	-	(75)	-	28	-	(175)
Total des passifs liés aux activités de financement	9 242 \$	6 008 \$	(2 211) \$	(75) \$	141 \$	(265) \$	322 \$	13 162 \$



7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans le compte consolidé de résultat est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat exigibles	(4) \$	(93) \$	34 \$	(123) \$
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	140	(149)	58	(156)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	136 \$	(242) \$	92 \$	(279) \$

En raison de la pandémie de COVID-19, il existe un grand nombre d'indications négatives liées aux pertes subies durant l'exercice en cours et le moment où la situation s'améliorera est incertain. Ces indications négatives l'emportant actuellement sur les indications positives historiques, les actifs nets d'impôts différés ne sont pas comptabilisés à compter du deuxième trimestre de 2020. Les déductions fiscales futures sous-jacentes à ces actifs d'impôts sur le résultat différés demeurent disponibles pour utilisation ultérieure en réduction du résultat imposable. La charge d'impôts sur le résultat différés comptabilisée dans les autres éléments du résultat global relativement à des réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel est contrebalancée par un recouvrement d'impôts sur le résultat différés comptabilisé par le biais du compte de résultat. En conséquence, un recouvrement d'impôts sur le résultat différés de 140 M\$ a été comptabilisé au troisième trimestre. Il a été compensé par une charge d'impôts sur le résultat différés de 132 M\$ comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Le taux d'imposition applicable prescrit par la loi s'établit à 26,59 % (26,73 % en 2019). Le taux d'imposition applicable de la Société correspond au taux d'imposition canadien combiné applicable dans les territoires où la Société exerce des activités. La charge d'impôts sur le résultat inscrite au compte consolidé de résultat diffère du montant qui aurait résulté de l'application du taux d'imposition prescrit par la loi à la perte avant impôts sur le résultat inscrite au compte consolidé de résultat surtout parce que les actifs nets d'impôts sur le résultat différés n'ont pas tous été comptabilisés.

L'impôt sur le résultat comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est présenté ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Réévaluations du passif des régimes d'avantages du personnel				
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat exigibles	(5) \$	- \$	(18) \$	- \$
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	(132)	(45)	(173)	128
Réévaluations des placements en capitaux propres				
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	-	-	4	(3)
Dérivés liés au carburant désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
- (charge) recouvrement d'impôts sur le résultat différés	-	(2)	-	-
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	(137) \$	(47) \$	(187) \$	125 \$

8. CAPITAL-ACTIONS

Offre publique de rachat

En raison de la pandémie de COVID-19, Air Canada (qui avait reçu l'approbation par la Bourse de Toronto du renouvellement de sa précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités) a suspendu, au début de mars 2020, les rachats d'actions en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B (collectivement les « actions »). L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Air Canada a expiré en mai 2020 et n'a pas été renouvelée par la Société.

Au premier trimestre de 2020, la Société a acheté, aux fins d'annulation, 2 910 800 actions à un prix moyen de 43,76 \$ l'action pour une contrepartie totale de 127 M\$. L'excédent du prix sur la valeur comptable moyenne de 119 M\$ a été imputé aux résultats non distribués.

Au troisième trimestre de 2019, la Société a acheté, aux fins d'annulation, un total de 2 111 800 actions à un prix moyen de 43,15 \$ l'action pour une contrepartie totale de 91 M\$ (6 426 287 actions à un prix moyen de 38,87 \$ l'action pour une contrepartie totale de 250 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019). L'excédent du prix sur la valeur comptable moyenne de 85 M\$ (231 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019) a été imputé aux résultats non distribués.

Placement d'actions

En juin 2020, Air Canada a réalisé un placement public par voie de prise ferme commercialisé de 35 420 000 actions au prix de 16,25 \$ l'action, pour un produit brut total de 576 M\$, qui comprend un produit brut de 75 M\$ tiré de l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surallocation visant l'achat d'au plus 4 620 000 actions. Après déduction des honoraires des preneurs fermes et des frais de placement, le produit net s'est établi à 552 M\$.

9. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau qui suit présente le calcul du bénéfice par action – résultat de base et dilué :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Numérateur :				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(685) \$	636 \$	(3 486) \$	1 324 \$
Effet de la conversion présumée des billets convertibles	(39)	-	15	-
Retrancher l'effet antidilutif	39	-	(15)	-
Numérateur ajusté servant au calcul du bénéfice (de la perte) par action :	(685)	636	(3 486)	1 324
Dénominateur :				
Nombre moyen pondéré d'actions	297	267	277	269
Effet des titres potentiellement dilutifs :				
Options sur actions	1	3	1	4
Billets convertibles	49	-	21	-
Total des titres potentiellement dilutifs	50	3	22	4
Retrancher l'effet antidilutif	(50)	-	(22)	-
Dénominateur ajusté servant au calcul du bénéfice (de la perte) par action	297	270	277	273
Bénéfice (perte) par action – résultat de base	(2,31) \$	2,38 \$	(12,58) \$	4,93 \$
Bénéfice (perte) par action – résultat dilué	(2,31) \$	2,35 \$	(12,58) \$	4,86 \$

Le calcul du résultat par action est effectué à partir de chiffres entiers et non de millions arrondis. Il n'est donc pas possible de se servir des montants ci-dessus pour recalculer les valeurs par action.

N'entrent pas dans le calcul du bénéfice par action – résultat dilué les options en cours pour lesquelles les prix d'exercice étaient supérieurs au cours moyen des actions pour la période.

10. ENGAGEMENTS

Engagements d'immobilisations

Les engagements d'immobilisations comprennent les livraisons futures d'appareils faisant l'objet de commandes fermes et les engagements relatifs à l'acquisition d'autres immobilisations corporelles. Le coût total estimatif des appareils repose sur leurs prix définitifs de livraison qui comprennent les augmentations estimatives et, s'il y a lieu, les intérêts reportés sur le paiement à la livraison calculés selon le TIOL à 90 jours aux États-Unis au 30 septembre 2020. Les montants en dollars US sont convertis au taux à la clôture du 30 septembre 2020 de 1,3319 \$ CA. Les engagements minimaux futurs en vertu de ces contrats sont présentés ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)	Reste de 2020	2021	2022	2023	2024	Par la suite	Total
Engagements d'immobilisations	281 \$	943 \$	1 111 \$	360 \$	- \$	- \$	2 695 \$

Air Canada et la Société en commandite Airbus Canada (auparavant la Société en commandite Avions C Series Bombardier) ont convenu d'apporter une modification à la convention d'achat d'appareils A220-300 d'Airbus entrant en vigueur au début de novembre 2020. En vertu de la convention modifiée, Air Canada a reporté la livraison de 18 appareils à 2021 et 2022 et n'achètera pas les 12 derniers appareils A220 d'Airbus inclus dans la commande ferme de 45 appareils. Au 30 septembre 2020, Air Canada avait pris livraison de 10 appareils A220 d'Airbus et prévoit de prendre livraison de cinq appareils supplémentaires au cours du quatrième trimestre de 2020. Au début de novembre 2020, Air Canada a modifié le contrat conclu avec Boeing afin d'annuler la livraison de 10 appareils 737 MAX 8 de Boeing visés par sa commande ferme de 50 appareils et de reporter la livraison des 16 appareils restants pour la période allant de la fin 2021 à 2023. Le tableau des engagements d'immobilisations précédent a été modifié pour refléter ces changements.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Se reporter également à la note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019 pour obtenir de plus amples informations sur la stratégie de gestion du risque de la Société.

Récapitulatif du profit (de la perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Contrats à terme sur actions	(1) \$	4 \$	(34) \$	18 \$
Dérivé intégré sur billets convertibles note 6	47	-	6	-
Profit (perte) sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	46 \$	4 \$	(28) \$	18 \$

Gestion du risque de liquidité

La Société gère ses besoins de trésorerie en mettant en œuvre diverses stratégies, notamment celle de chercher à maintenir et à accroître les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, les engagements de financement du matériel volant nouveau et existant, ainsi que par d'autres activités de financement.

Les besoins de trésorerie visent principalement à permettre à la Société d'honorer les engagements liés aux passifs financiers et aux obligations liées au capital, aux activités courantes, aux obligations contractuelles et autres. La Société contrôle et gère le risque de liquidité en préparant des prévisions de trésorerie à cycle continu, en surveillant l'état et la valeur des actifs disponibles pour garantir les accords de financement, en préservant sa marge de manœuvre relativement à ces accords et en établissant des programmes pour surveiller et observer les conditions des ententes de financement. Au 30 septembre 2020, le niveau de liquidités non soumises à restrictions s'élève à 8 189 M\$ et comprend de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des placements à long terme.

Étant donné l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits passages et les produits passages perçus d'avance, Air Canada a modifié sa définition du niveau minimal de trésorerie nécessaire pour mener à bien ses activités commerciales courantes. Cette estimation du niveau minimal de trésorerie nécessaire correspond désormais à un montant fixe de 2 400 M\$, alors qu'auparavant elle équivalait à 20 % des produits d'exploitation des 12 derniers mois. Cette estimation tient compte des diverses clauses restrictives de nature financière d'Air Canada, en plus de permettre une couverture convenable des produits passages perçus d'avance et des besoins de liquidité d'Air Canada. À compter du troisième trimestre de 2020, Air Canada ne fournit plus d'information sur la trésorerie excédentaire, car ce montant n'est pas pertinent dans le contexte actuel. Par conséquent, à titre de mise à jour de la note 20 des états financiers consolidés annuels de 2019, la Société modifie sa définition du capital qui correspond désormais à la somme de la dette à long terme et des obligations locatives et de la valeur comptable des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

En réponse à la pandémie de COVID-19, Air Canada a pris les mesures qui suivent pour soutenir sa situation de trésorerie :

- Comme il est indiqué aux notes 6 et 8, les opérations de financement réalisées ont permis à la Société de réunir 5,5 G\$ de liquidités depuis le début de la pandémie de COVID-19 au premier trimestre de 2020. De plus, en octobre 2020, Air Canada a réalisé des opérations de cession-bail sur neuf appareils 737 MAX 8 de Boeing pour un montant total de 365 M\$ US.
- La Société a considérablement réduit la capacité depuis mars 2020, comparativement à la même période de 2019. Elle continue d'ajuster de manière proactive la capacité selon le besoin.
- Outre les compressions de coûts projetées du fait de la réduction de la capacité, notamment les programmes de réduction de l'effectif et autres, Air Canada a mis sur pied un programme de maîtrise des coûts et de report et de réduction des dépenses d'investissement à l'échelle de la Société.
- La Société a suspendu les achats en vertu de son programme de rachat d'actions au début de mars 2020 et n'a pas renouvelé son offre publique de rachat à son expiration en mai 2020.

Gestion du risque lié au prix du carburant

Il n'y a eu aucune activité de couverture du prix du carburant au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020. Au 30 septembre 2020 et au 31 décembre 2019, la Société ne disposait d'aucun contrat dérivé lié au carburant non réglé.

En 2019, la Société a acheté des contrats d'options d'achat de pétrole brut couvrant environ 50 % des achats prévus de carburant aviation de la Société pour le troisième trimestre de 2019. La prime rattachée à ces contrats s'élevait à 14 M\$. Une perte de 14 M\$ auparavant comptabilisée dans les autres éléments du résultat global a été reclassée dans la charge de carburant avions au troisième trimestre de 2019. Aucune inefficacité de couverture n'a été constatée.

Gestion du risque de change

Étant donné le notional des dérivés sur devises en cours au 30 septembre 2020, dont il est question ci-après, environ 69 %, 71 % et 13 % des sorties nettes de trésorerie en dollars américains sont couvertes respectivement pour le reste de 2020, pour 2021 et pour 2022, soit une couverture par des dérivés de 64 % sur 18 mois. Les réserves de trésorerie et de placements en dollars américains conjuguées à la couverture par des dérivés permettent d'atteindre une couverture de 73 % sur les 18 prochains mois.

Au 30 septembre 2020, la Société avait en cours des contrats d'options sur devises et des contrats de swaps, échéant en 2020, en 2021 et en 2022, visant l'achat à l'échéance de dollars américains au moyen de dollars canadiens relativement à 3 907 M\$ (2 934 M\$ US) à un taux moyen pondéré de 1,3601 \$ pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2019 : 6 599 M\$ (5 080 M\$ US) échéant en 2020 et en 2021, à un taux moyen pondéré de 1,2775 \$ pour 1,00 \$ US). La Société a également mis en place des mesures de protection en vue de la vente d'une partie de ses euros, de ses livres sterling, de ses yens et de ses yuans excédentaires (419 M€ EUR, 29 M£ GBP, 13 141 M¥ JPY et 405 M¥ CNH) avec règlement en 2020, en 2021 et en 2022 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,1295 €, 1,2995 £, 0,0096 ¥ JPY et 0,1458 ¥ CNH pour 1,00 \$ US (au 31 décembre 2019 : 335 M€ EUR, 202 M£ GBP, 46 655 M¥ JPY, 286 M¥ CNH et 209 M\$ AUD avec règlement en 2020 et en 2021 à des taux moyens pondérés respectifs de 1,1577 €, 1,3238 £, 0,0096 ¥ JPY, 0,1469 ¥ CNH et 0,7092 \$ AUD pour 1,00 \$ US).

Les structures de couverture mises en place ont diverses caractéristiques d'évaluation des options, comme des conditions à barrière désactivante et le plafonnement des bénéfices et, compte tenu de la volatilité présumée qui est utilisée dans le calcul de la juste valeur, la juste valeur nette de ces contrats sur devises au 30 septembre 2020 était de 335 M\$ avec position favorable aux contreparties (114 M\$ avec position favorable aux contreparties au 31 décembre 2019). Ces instruments dérivés n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables et sont comptabilisés à la juste valeur. Au troisième trimestre de 2020, le profit (la perte) de change lié à ces dérivés a été une perte de 121 M\$ (perte de 208 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020; profit de 133 M\$ et profit de 163 M\$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019). Au troisième trimestre de 2020, les contrats de dérivés de change ont été réglés en trésorerie pour une juste valeur nette de 31 M\$ avec position favorable aux contreparties (13 M\$ avec position favorable à la Société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020; 43 M\$ et 134 M\$ avec position favorable à la Société, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019).

La Société détient aussi des réserves de trésorerie en dollars américains qui peuvent servir de couverture économique à l'égard des fluctuations du dollar américain. Au 30 septembre 2020, les soldes de trésorerie et de placements à court terme en dollars américains s'établissaient à 1 750 M\$ (1 315 M\$ US) (1 123 M\$ (862 M\$ US) au 31 décembre 2019). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, une perte de 43 M\$ (profit de 13 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020; profit de 9 M\$ et perte de 21 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019) a été comptabilisée au poste « Profit (perte) de change » pour tenir compte de la variation de la valeur de marché équivalente en dollars canadiens des soldes de trésorerie et de placements à court terme et à long terme en dollars américains qui sont détenus.

Justes valeurs des instruments financiers inscrits à l'état consolidé de la situation financière

En raison de l'échéance très rapprochée ou à court terme qui les caractérise, les instruments financiers inscrits à titre d'actifs et de passifs financiers courants à l'état consolidé de la situation financière, qui comprennent les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer, ont une valeur comptable proche de leur juste valeur.

Les valeurs comptables des dérivés sont égales à leur juste valeur, qui est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés étant donné les taux en vigueur estimés au 30 septembre 2020.

La direction a estimé la juste valeur de sa dette à long terme au moyen de techniques d'évaluation dont les flux de trésorerie actualisés, tenant compte des informations du marché disponibles et des valeurs négociées le cas échéant, des taux d'intérêt en vigueur sur le marché, des conditions liées à des garanties éventuelles, des conditions actuelles des marchés du crédit et de l'estimation la plus récente des marges de crédit applicables à la Société selon des opérations récentes. D'après les données non observables importantes (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs), la juste valeur estimative de la dette s'élève à 9 649 M\$ et sa valeur comptable, à 9 979 M\$.

Le tableau qui suit présente les évaluations inscrites à l'état consolidé de la situation financière, classées en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations. Aucune modification n'a été apportée aux classements ou aux méthodes d'évaluation de la juste valeur par rapport à ceux présentés à la note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019. Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020.

		Évaluations à la juste valeur à la date de clôture, d'après ce qui suit :		
	30 septembre 2020	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (niveau 1)	Autres données observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)
(en millions de dollars canadiens)				
Actifs financiers				
Titres détenus à des fins de transaction				
Équivalents de trésorerie	817 \$	– \$	817 \$	– \$
Placements à court terme	3 985	–	3 985	–
Placements à long terme	414	–	414	–
Participation dans Chorus	34	34	–	–
Instruments dérivés				
Contrats à terme sur actions	14	–	14	–
Total	5 264 \$	34 \$	5 230 \$	– \$
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Dérivés de change	335	–	335	–
Dérivé intégré sur billets convertibles	314	–	314	–
Total	649 \$	– \$	649 \$	– \$

Les actifs financiers détenus par des institutions financières sous forme de trésorerie et de liquidités soumises à restrictions sont exclus du tableau de classement des évaluations à la juste valeur ci-dessus du fait qu'ils ne sont pas évalués selon une méthode d'évaluation.



12. INFORMATIONS D'ORDRE GÉOGRAPHIQUE

Le rapprochement entre les montants globaux déclarés par région géographique pour les produits passages et fret et les montants applicables du compte consolidé de résultat s'établit comme suit :

Produits passages (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Lignes intérieures	316 \$	1 545 \$	1 378 \$	3 975 \$
Lignes transfrontalières	28	995	793	2 892
Lignes transatlantiques	111	1 613	819	3 526
Lignes transpacifiques	30	739	440	1 894
Autres	22	249	477	970
	507 \$	5 141 \$	3 907 \$	13 257 \$

Produits fret (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Lignes intérieures	24 \$	31 \$	61 \$	86 \$
Lignes transfrontalières	6	12	27	37
Lignes transatlantiques	103	61	256	189
Lignes transpacifiques	72	60	255	177
Autres	11	13	35	42
	216 \$	177 \$	634 \$	531 \$

Les produits passages et fret correspondent aux produits tirés des vols ayant leurs points de départ et de destination dans un pays ou une région déterminée. Les lignes transatlantiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Europe, en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les lignes transpacifiques concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Asie et en Australie. Les autres produits passages et fret concernent les vols ayant leurs points de départ et de destination principalement en Amérique centrale et du Sud, dans les Antilles et au Mexique.

13. ACQUISITION D'AÉROPLAN

Le 10 janvier 2019, Air Canada a réalisé l'acquisition d'Aimia Canada Inc. (à présent Aéroplan inc.). Le prix d'achat global était ventilé comme suit : 450 M\$ en trésorerie, plus 67 M\$ en trésorerie au titre des ajustements à la clôture (la contrepartie totale liée à l'acquisition s'élevait à 517 M\$). L'acquisition comprenait aussi la prise en charge du passif en milles Aéroplan.

Parallèlement à la clôture de l'acquisition d'Aéroplan, Air Canada, Aéroplan, la Banque Toronto-Dominion (« Banque TD »), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») et Corporation Visa Canada (« Visa ») ont parachevé différentes ententes commerciales liées à l'acquisition, et au soutien de celle-ci, notamment des ententes en matière de cartes de crédit et de réseau en vue d'une participation future dans le programme Aéroplan. De la même manière, au premier trimestre de 2019, Air Canada, Aéroplan et Banque AMEX du Canada (« AMEX ») ont conclu des ententes permettant à cette dernière de continuer à participer au programme Aéroplan. Air Canada a reçu des paiements de Banque TD, de CIBC, de Visa et d'AMEX totalisant 1 212 M\$. Cette contrepartie a été comptabilisée à titre de produits différés et sera amortie dans les produits passages sur la durée des ententes connexes.

En outre, Banque TD et CIBC ont remis au total 400 M\$ à la Société en versements anticipés s'appliquant aux paiements mensuels futurs des milles Aéroplan. Cette contrepartie est comptabilisée à titre de passif contractuel dans les produits différés d'Aéroplan et autres produits différés.

14. PLACEMENT EN TITRE DE CAPITAUX PROPRES DANS CHORUS

En février 2019, Air Canada a conclu une entente visant à modifier le contrat d'achat de capacité conclu avec Jazz, une filiale en propriété exclusive de Chorus Aviation Inc., et à en prolonger la durée de 10 ans, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2035.

Parallèlement, Air Canada a souscrit 15 561 600 actions à droit de vote de catégorie B du capital de Chorus, ce qui représente, au moment de l'émission, environ 9,99 % des actions à droit de vote émises et en circulation de Chorus. Cela a représenté un placement de 97 M\$ de la part d'Air Canada.

15. CONVENTION D'ARRANGEMENT DÉFINITIVE VISANT L'ACQUISITION DE TRANSAT

Le 10 octobre 2020, Air Canada a annoncé des modifications à la transaction conclue avec Transat A.T. inc. (« Transat ») présentées précédemment à la note 25 des états financiers consolidés annuels de 2019. En vertu de la convention exécutoire, approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration de Transat, Air Canada fera l'acquisition de toutes les actions de Transat au prix de 5,00 \$ chacune, payables, au choix des actionnaires de Transat, en espèces ou en actions d'Air Canada selon un ratio d'échange de 0,2862 action d'Air Canada par action de Transat (ce qui représente un prix de 17,47 \$ pour les actions d'Air Canada). Au moment de l'annonce, la valeur totale de la transaction représentait environ 190 M\$.

En présumant que l'acquisition de Transat sera réalisée et que tous les actionnaires de Transat choisiront de recevoir des actions d'Air Canada en contrepartie de leurs actions de Transat (et qu'aucun détenteur d'options de Transat n'exercera ses droits avant la date limite fixée pour exercer son choix et ne choisira de recevoir des actions d'Air Canada en contrepartie des actions de Transat sous-jacentes à ses options), Air Canada s'attendrait à émettre en tout jusqu'à 10 803 217 actions en lien avec l'acquisition (étant donné les 37 747 090 actions en circulation de Transat déclarées par Transat).

La transaction demeure assujettie à l'approbation des actionnaires et des tribunaux, à la satisfaction des exigences d'inscription usuelles de la Bourse de Toronto, ainsi qu'à certaines conditions habituelles et autres, et à l'approbation des organismes de réglementation, notamment celle des autorités de réglementation du Canada et de l'Union européenne, processus qui est actuellement en cours. Si ces approbations sont obtenues et que les conditions sont respectées, la transaction devrait être conclue à la fin de janvier ou au début de février 2021.